

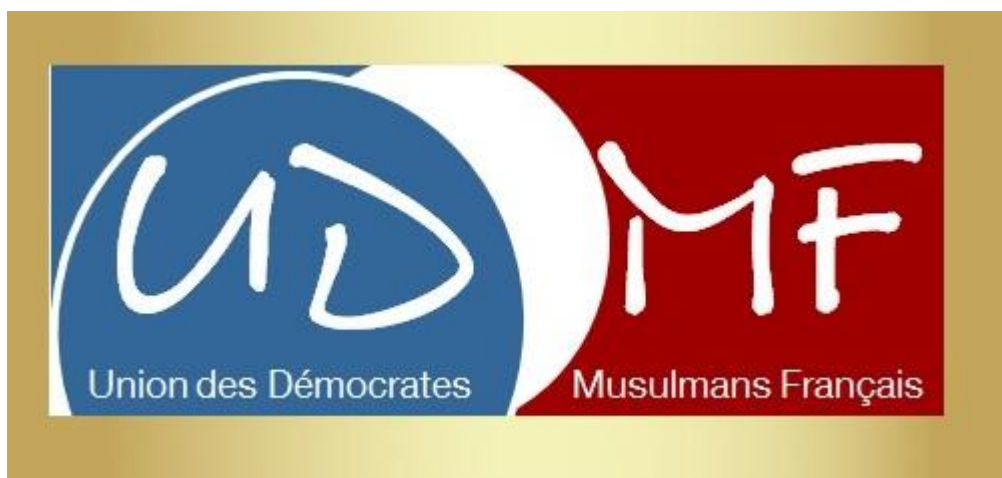
Entraide
Intégrité
Echange
Humilité

Mémoire
Economie
Soutien
Logement

Justice
Intégration
Partage
Ecologie

Dévouement
Fraternité
Création
Ethique

L'Union des Démocrates Musulmans Français



NOS PROPOSITIONS

Rassembler
Famille
Diversité
Liberté

Citoyenneté
Solidarité
Protection
Ouverture

Vivre-ensemble
Respecter
Finance
Démocratie

Valeurs
Union
Culture
Droit

Madame, Monsieur, très cher compatriote,



La France, vous le savez, est entrée en récession, touchée de plein fouet par une crise sans précédent. Crise économique, mais aussi crise des valeurs et perte de confiance envers l'action politique.

Crise économique d'abord, causée par des abus incontrôlés de la part des spéculateurs et cela au détriment du travail. Crise des valeurs ensuite, puisque nous assistons régulièrement à des feuillets judiciaires dans lesquels sont impliqués des femmes et hommes politiques.

Dans cet état d'urgence, notre pays peine à trouver une véritable alternative à tous ces maux.

Il est vital de changer cette politique qui subventionne avec nos impôts les banques et les grandes entreprises du CAC 40.

Aujourd'hui, la France a besoin d'une nouvelle dynamique, d'un nouveau souffle plus équitable et plus juste. Qui peut incarner ce changement tant attendu, si ce ne sont des hommes et des femmes au service des citoyens, et qui font de la politique un devoir ?

Ceux, qui ont comme principe de défendre les plus vulnérables d'entre nous, tout en condamnant le blâmable partout où il se trouve, contribueront à bâtir la France de demain.

Une France libre, égalitaire, mais aussi fraternelle car c'est cette France que nous aimons.

Dans un contexte électoral dominé par le repli identitaire et le rejet des minorités visibles, les Démocrates Musulmans Français représentent donc une alternative réaliste pour la sauvegarde de notre vivre-ensemble.

Aussi, nous ne prétendons pas détenir la vérité, notre action est libre, citoyenne et républicaine. Nos propositions s'inscrivent dans une démarche de participation à l'amélioration de la situation de notre pays, sur le plan économique, social, sociétal et environnemental.

Il ne s'agit pas d'une liste de propositions exhaustives ou immuables, elle se construit au gré de nos réflexions ; et de celles et de ceux qui nous accompagnent pour bâtir une société mue par le vivre-ensemble, le partage équitable des richesses, le respect de chaque individu dans toute sa dimension et la préservation de notre environnement.

Nous sommes fiers d'incarner aujourd'hui le renouveau et le dynamisme d'une France qui a perdu tout espoir en l'avenir et en sa politique traditionnelle.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



INTRODUCTION



L'Union des Démocrates Musulmans Français (UDMF) a été fondée en novembre 2012 afin de permettre à tous nos concitoyens proches de nos valeurs d'apporter une alternative au sein de la société française dans le domaine politique.

Notre thème central sera celui de la citoyenneté pour combattre l'échec de nos politiques d'intégration car, si le débat sur l'identité nationale a divisé dernièrement les Français, que reste-t-il de l'identité européenne et du principe fédérateur d'union, d'échange et de solidarité des peuples ?

Pour répondre à ces questions et ces enjeux, nous nous sommes réunis sous l'étiquette d'un parti dont le nom fait déjà débat à cause du « M » présent dans son sigle (UDMF).

Dans une société minée par le rejet totalement décomplexé de nos concitoyens de confession musulmane, voir naître un parti politique à consonance musulmane ne pouvait qu'être perçu comme une provocation. Beaucoup sont surpris que, dans un État laïc tel que le nôtre on puisse accepter l'existence d'un parti politique dénommé l'Union des Démocrates Musulmans Français.

Alors qu'en France la politique et la religion sont séparées, peut-être faudrait-il rappeler le sens du mot Démocratie ?

Un parti est avant tout une essence et une morale inspirées d'une idéologie humaniste et même universelle. En ce sens une démocratie doit être constituée des différentes sensibilités qui composent sa société afin que chacun s'y retrouve représenté.

Christine Boutin, ancienne ministre du logement sous Sarkozy et présidente du parti Chrétien Démocrate (PCD) fait référence à l'idéologie chrétienne qui l'anime tout comme Angela Merkel, la chancelière Allemande du parti de l'Union Chrétienne-Démocrate (CDU).

Dans la diversité sociale et culturelle qui compose notre pays, l'Islam, deuxième religion du pays, est jusqu'alors caricaturé, pointé du doigt, diabolisé, à cause de toute une série de clichés que nous comptons bien « balayer ».

Au sein de l'UDMF nous séparons comme le PCD ou la CDU, le religieux du politique. Nous en exploitons la morale et l'exemplarité qui le composent afin que ceux-ci puissent être une force supplémentaire pour notre pays. Cela, afin de retrouver un pays ouvert au vivre ensemble enfin respectueux de nos différences.

Nous croyons en la force de l'engagement politique. Nous voulons protéger les plus fragiles, lutter contre le rejet, combattre l'injustice, préserver notre écosystème, préparer l'avenir de nos enfants et sauvegarder le rôle central de la famille.



Construire et relancer une économie équitable

- Dette publique
- Économie et emploi
- Fraude financière
- Finance alternative et éthique
- Ghettoïsation sociale
- Code du Travail
- Savoir-faire agro-alimentaire
- Environnement et crise économique
- Le Monde professionnel face au défi de l'environnement

Élaborer un projet éducatif responsable pour mieux réunir les citoyens

- Citoyenneté
- Égalité des chances à l'école
- Enseignement de la langue arabe

Placer l'Homme au cœur de nos préoccupations

- Famille
- Protéger et accompagner nos Aïeux
- Garde d'enfants
- Rendre à la femme ses pleins droits
- Moraliser la politique
- Lutte contre la parole xénophobe
- Délinquance juvénile
- Droit de vote des étrangers

Guider les États à la dignité des peuples

- L'Europe face à la montée de l'Islamophobie
- La paix au Proche-Orient

Construire et relancer une économie équitable

**Partageons les atouts de notre éthique
afin d'enrayer les crises à venir et les
destructions d'emplois**

La dette publique

Depuis plus de 5 ans à présent, la France est entrée, par paliers successifs, dans une crise sans précédent.

Nous avons d'abord entendu parler de la finance et de son rôle essentiel dans le déclenchement de la crise. En janvier 2012 lors de son premier meeting au Bourget, François Hollande avait ainsi résumé la situation : "Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance... Dans cette bataille qui s'engage, je vais vous dire qui est mon adversaire, mon véritable adversaire, il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne se présentera jamais comme candidat, il ne sera pas élu mais pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance".

En septembre 2008, c'était Nicolas Sarkozy qui l'avait précédé en déclarant également partir en guerre contre "le capitalisme financier qui avait imposé sa logique à toute l'économie et avait contribué à la pervertir", avant d'affirmer que "l'idée que les marchés ont toujours raison était une idée folle ; le marché qui a toujours raison, c'est fini."

Ironie du sort, ce fut ces mêmes marchés financiers alors violemment incriminés par nos dirigeants, qui allaient les contraindre, quelque temps plus tard, à venir quémander leur aide afin d'éviter l'effondrement. Il a donc fallu trouver une nouvelle cible, une autre origine à notre déclin. C'est ainsi qu'un autre argument est né « La dette publique » et le train de vie des Français.

En quelques semaines, à force de matraquages médiatiques, on a persuadé ces derniers qu'ils vivaient au-dessus de leurs moyens, qu'ils étaient la cause de ce sinistre et qu'ils devaient à présent régler la note.

Cependant le PIB, dans notre pays, n'a pas augmenté depuis 20 ans alors que les coûts du sauvetage de la finance et de la récession ont fait exploser les déficits et donc les dettes publiques.

Pourtant, arrêter d'investir, c'est détruire inévitablement l'avenir de notre nation pour nous retrouver dans le même calvaire que celui des pays détruits par le poids de leur dette.

L'austérité, comme modèle économique, a clairement démontré ses faiblesses et le prouve d'ailleurs tous les jours. En effet, c'est au nom de cette austérité que le rejet de l'autre a été alimenté à outrance. C'est cette austérité qui a permis à des groupes identitaires de gagner en crédibilité.

C'est cette austérité qui a permis à des groupes identitaires de gagner en crédibilité. C'est à cause de cette austérité que le nombre de suicides, la consommation de drogue et le développement de la prostitution ont littéralement explosé en Grèce ces dernières années. Il est temps d'examiner d'autres options car d'autres solutions existent.

Prenons exemple sur l'Équateur qui en 2007 a décidé, sous la présidence de Rafael Correa, de nommer une commission chargée d'enquêter sur la dette publique du pays. Il apparut alors clairement que celle-ci avait également servi à l'enrichissement des marchés financiers.

Le paiement de cette partie de la dette fut jugée illégitime et immédiatement suspendue. Ce ne fut pas moins de 7 milliards de dollars qui purent ainsi être économisés et investis dans les secteurs sociaux qui en avaient besoin.

Exigeons, à notre tour, un audit précis de notre dette publique afin de voir ce qui a été réellement emprunté pour les dépenses des Français et ce qui a servi à la spéculation.

Décidons d'entrer véritablement en guerre contre le monde de la finance afin de retrouver une France forte et solidaire.

« La négation de l'idée industrielle est la spéculation. »



Henry Ford

➤ Des incitations fiscales plus saines

De très nombreux mécanismes d'incitation fiscale ont été mis en œuvre afin d'encourager les économies d'énergie, prévenir la pollution ou encore récompenser les dons aux œuvres caritatives.

Parmi les centaines de dépenses fiscales recensées en 2015, certaines, insolites, font l'objet d'une faible couverture médiatique mais leur incidence budgétaire est loin d'être négligeable, exemples :

- l'exonération des sommes perçues dans le cadre de l'attribution du prix Nobel ou de récompenses internationales de niveau équivalent dans les domaines littéraire, artistique ou scientifique
- l'exonération des bénéfices forfaitaires issus de la culture d'arbres truffiers pendant 15 ans à compter de la plantation.

En 2015, les avantages fiscaux coûteront au total 81,9 milliards d'euros, comme chiffré dans une annexe au projet de loi de finances (PLF) 2015. C'est 1,9 milliard de plus que ce qui avait été estimé pour l'année 2014, dans le projet budgétaire de 2014.

Il est donc nécessaire de supprimer certaines de ces incitations fiscales qui se sont empilées au fil du temps.

Elles sont clairement inefficaces et doivent faire l'objet d'un toilettage afin que la politique fiscale de notre pays puisse enfin réduire la pression fiscale pour relancer la consommation et mieux stimuler la croissance.

➤ Activer les dépenses passives

« Tout travail mérite salaire » et « toute prestation sociale mérite contrepartie »

Il est important de garantir un soutien aux personnes touchées par la précarité et le chômage longue durée. Les allocations chômage, le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou l'allocation parent isolé (API) sont des dispositifs permettant de préserver une certaine dignité.

Il est également nécessaire d'aider les bénéficiaires de ces aides à s'insérer dans la société en gardant une activité d'utilité publique à temps partiel ou réduit tel que l'entretien des biens publics, les aides aux personnes âgées, le soutien scolaire etc...

Par ailleurs « le droit au travail » est l'un des droits de l'Homme proclamé dans l'article 23 de la Déclaration des Nations Unies de 1948 :

« Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. »

En vertu du droit au travail, nous préconisons, comme sur le modèle du droit au logement, qu'en cas de perte d'emploi, chaque citoyen puisse continuer à avoir une activité professionnelle utile à la société et rémunérée au SMIC jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi.

L'intérêt est donc triple :

- Conserver un lien social en étant utile à la communauté
- Inciter les citoyens ayant perdu un emploi à en retrouver un rapidement
- Réduire les dépenses publiques puisque, cela signifie une réduction du versement des indemnités chômage

Pour que cela fonctionne, il faut évidemment au préalable :

- Garantir un « emploi utile » en adéquation avec son profil et son choix de carrière à chaque citoyen ayant perdu son emploi, Ce qui signifie professionnaliser, former, et rendre plus performant le Pôle Emploi
- Avoir une discussion apaisée et constructive avec les partenaires sociaux, les représentants des salariés et les assureurs.

Parallèlement, pour se prémunir des pertes de salaire trop importantes, chacun aura la possibilité de souscrire à une assurance qui viendra compléter ce SMIC.



Fraude financière

Dans une société basée sur la défense des plus faibles, le secours aux plus démunis et le partage équitable des richesses, il est inconcevable que certains détournent, abusent, profitent de notre système aux dépens de ceux qui participent à le maintenir.

Il faut donner les moyens à l'administration de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, la fraude aux prestations sociales, la fraude aux cotisations sociales et la criminalité financière.

L'évasion fiscale c'est 600 milliards d'euros en moins dans les caisses de l'État (Enquête au cœur de l'évasion fiscale, Antoine Peillon).

Pour éradiquer ce phénomène grandissant, il faut travailler en partenariat avec les autres états européens et extra-européens et donner les moyens à l'administration fiscale de mener des enquêtes en dehors de nos frontières.

➤ fraude aux prestations sociales

Le « trou de la sécurité sociale » serait d'environ 13 milliards d'euros en 2014 (communiqué Bercy) . La fraude aux cotisations sociales serait quant à elle de l'ordre de 20 à 25 milliards d'euros (rapport de la cour des comptes de 2014). La fraude aux prestations sociales est estimée à environ 5 milliards d'euros.

Résoudre la fraude permettrait de résorber immédiatement le déficit et donc de maintenir notre système social.

Pour ce faire, il faut mener une politique volontariste de lutte contre les fraudeurs en déployant des moyens humains et matériels en nombres suffisants dont le coût sera compensé par les recettes engrangées (tout comme pour l'évasion fiscale).



Finance alternative et éthique

Le 18 décembre 2008, sous le gouvernement UMP, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a annoncé des aménagements fiscaux pour favoriser les montages de finance alternative, notamment islamique :

👉 <http://www.economie.gouv.fr/cedef/finance-islamique>

On peut déplorer que les gouvernements successifs ne se soient pas attachés à moraliser davantage la finance en permettant une réelle transparence des flux, une meilleure répartition des profits et l'interdiction des pratiques prédatrices (prêts toxiques, placements financiers douteux, investissements dans des entreprises qui exploitent leurs salariés etc...).

Malgré ses promesses de campagne, le gouvernement actuel n'a pas apuré la situation et l'a même au contraire accentuée. Pourtant, moraliser la finance, la doter d'une éthique basée sur l'idée qu'elle doit être au service des particuliers, des entreprises, des collectivités n'est pas antinomique avec le fait de générer des bénéfices.

Il faut évidemment une réelle volonté pour s'attaquer aux lobbys et négocier, voire légiférer, pour que les établissements bancaires puissent enfin rentrer dans le rang. La finance éthique, par exemple, permettrait à certains ménages français d'accéder à la propriété par le biais de prêts immobiliers adaptés et ainsi relancer un secteur en repli depuis plus de 3 ans, mais aussi l'achat d'actions dans des entreprises engagées dans une réelle politique de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Des produits bancaires plus éthiques permettraient de répondre aux besoins de l'ensemble des consommateurs.

En effet, l'application d'une finance éthique aurait permis d'éviter la crise nord-américaine des subprimes qui a contaminé l'ensemble du système financier mondial en nous plongeant dans une récession économique dramatique.

Il faut donc mettre en place des outils de préservation de l'emploi en auditant, par exemple, systématiquement à chaque plan de licenciement massif, les entreprises soupçonnées de licenciement abusif.

S'il est constaté à l'issu de cet audit, qu'une entreprise licencie abusivement alors qu'elle réalise des bénéfices et verse des dividendes à ses actionnaires au détriment du maintien de l'emploi et de l'investissement, elle devra s'acquitter d'une contribution basée sur un pourcentage de son chiffre d'affaire réalisé sur le territoire national, directement et indirectement. Cette contribution sera à minima une contrepartie du coût de formation, de réinsertion, d'indemnisation que devra supporter l'état lors de la prise en charge des salariés qui auront fait l'objet du plan social de licenciement.

Ainsi nous aurons un moyen de lutter contre les licenciements purement « boursiers », devenus monnaie courantes ces dernières années.

« Le premier pas dans l'évolution des règles d'éthique est un sentiment de solidarité avec d'autres êtres humains. »

Albert Schweitzer
(1875-1965),
prix Nobel de la Paix

Ghettoïsation sociale



Nous assistons à une « nécrose » de ces quartiers isolés, parfois coupés du reste de la communauté nationale et où il règne chômage et insécurité. Pour cela, il est important d'investir dans un nouveau modèle urbain.

Cela devra passer par un vaste plan national de réhabilitation des quartiers vétustes les plus enclavés, à l'image de ce qui se fait dans la commune de St-Denis dans le département du 93, en détruisant les immeubles d'habitation vétustes pour y créer, en lieu et place, des habitations à basse consommation de type maison individuelle.

Il est aussi plus que vital de « reconnecter » ces zones au reste du pays. Ces opérations de « revascularisation » consistent à agir sur trois volets fondamentaux:

- Les transports : pour désenclaver et reconnecter ces zones au reste du réseau pour favoriser les déplacements de la vie active
- Le chômage
- L'insécurité puisque c'est la précarité et le chômage qui engendre la violence

Le travail sur ces volets prioritaires permettra de recréer de la mixité sociale en attirant davantage de classes moyennes, d'entreprise promptes à s'y installer modulo des aménagements fiscaux et des incitations financières (zone franche),

Nous proposons, par exemple, de prévoir une enveloppe d'aide à la création d'entreprise dans ces zones via des crédits à taux zéro pour les jeunes de moins de 30 ans. Ces projets de création seront validés en commission et pourraient avoir comme critères la nécessité d'un retour sur investissement inférieur à 7 ans et la création d'emplois locaux.

Il faudra également que les institutions jouent pleinement leurs rôles et soient dotées de moyens supplémentaires pour tirer vers le haut tous nos concitoyens (école, police, mairie, associations etc...).

Simplifier le

CODE DU TRAVAIL

Notre code du travail est l'un des plus complexes en Europe, voire au monde.

La refonte en profondeur de celui-ci est donc nécessaire et urgent pour la création d'entreprises dans notre pays.

Le code du travail doit être réformé de manière à ce qu'il ne soit plus un obstacle à la création d'entreprises et d'emplois.

Aujourd'hui les PME, créatrices de la richesse de notre pays, sont les premières victimes de ce système administratif lourd, incompréhensible et contraignant.

Créer son entreprise ou se mettre à son compte est devenu malheureusement un véritable parcours du combattant.

➤ simplifier pour créer et dynamiser son entreprise

Nous devons faciliter l'entrepreneuriat en permettant par exemple de créer son entreprise depuis son domicile ou son ordinateur, sur un site internet dédié, à l'aide d'un seul formulaire avec un interlocuteur unique.

Il en va de même pour la fiscalité des entreprises, beaucoup trop complexe et qui conduit certains entrepreneurs à mettre la clef sous la porte dès la première année.



Exporter notre savoir-faire agro-alimentaire

- Le marché de l'abattage rituel dans des pays d'Afrique du nord, du Proche et Moyen-Orient, et du Sud-est asiatique

Nous envisageons ce chantier strictement sous l'aspect économique.

« Le halal représente un marché mondial potentiel de 448 milliards d'euros pour les entreprises françaises, notamment celles qui exportent. »

(François Matraire, directeur du bureau de la Malaisie d'Ubifrance, le Figaro).

Il s'agit d'un marché qui connaît une croissance de 10% par an environ et qui pèse 5,5 milliards d'euros en France (Figaro Économie). L'entreprise bretonne DOUX, par exemple, employant aujourd'hui plus de 4000 personnes à travers tout le territoire, vit essentiellement grâce à son seul label Halal (80% de son activité).

Ce secteur est donc une opportunité économique tant pour les agriculteurs que pour les éleveurs qui peinent à survivre coincés dans cette guerre déloyale entre la grande distribution d'un côté et la mondialisation de l'autre. Nous pourrions ainsi exporter au-delà de nos frontières nos produits comme c'est aujourd'hui le cas avec certains produits de luxe.

Avec la situation géographique particulière de notre pays, au centre de l'Europe, nous souhaitons créer un label hallal avec la qualité des produits du terroir français afin de devenir les leaders mondiaux dans ce domaine. Nous pourrions ainsi créer de nombreux emplois dans ce secteur.

En temps de crise, n'est-il pas nécessaire d'étudier tous les leviers de croissance à notre disposition ? Nous ne disons absolument pas que ce marché suffit à lui seul à redresser notre économie, cela serait ubuesque, mais comme l'éolien, le solaire, les transports écologiques, il nécessite qu'on l'étudie.

Le tout Halal est le fantasme de nos détracteurs.
Chacun est libre de consommer comme bon lui semble.



Environnement et crise économique

L'écologie est une priorité pour notre parti, elle doit l'être pour notre pays. À ce jour, elle est gérée et appliquée par nos gouvernements successifs comme une contrainte. Il s'agit au contraire d'un levier de croissance, on ne peut plus moral et éthique s'il est à bon escient.

➤ Développer les énergies renouvelables

L'écologie doit être au cœur de toute action politique : logement, transport, sécurité, éducation, police etc...

Elle doit être enseignée dès le primaire pour donner aux générations futures les réflexes, les connaissances et l'état d'esprit qui nous font défaut.

Nous avons jusqu'alors sous-utilisé nos capacités, nos ressources naturelles pour nous permettre de sortir de la crise économique qui nous touche depuis 2008. La France possède la première façade maritime d'Europe et pourtant, nous ne tirons que peu ou pas parti de cet avantage.

Nous faisons le choix de mettre en place une politique volontariste d'utilisation de ces ressources pour lutter d'une part, contre la dépendance énergétique et d'autre part, pour créer des emplois dans les secteurs en forte croissance : Éolien, recyclage et traitements des déchets, biomasse, énergie solaire, hydraulique etc...

Pour cela, nous proposons la mise en place d'une politique fiscale avantageuse pour les entreprises de ce secteur avec la création de nouvelles filières en lien avec ces métiers au sein de l'Éducation Nationale.



Le Monde professionnel face au défi de l'environnement

Nous voulons sortir des discours redondants des partis traditionnels en matière d'écologie et d'environnement. C'est pourquoi, nous éviterons de parler de la sortie du nucléaire ni même du développement ou de la recherche sur les énergies renouvelables, puisque ces propositions sont déjà présentes dans la quasi-totalité des programmes actuels.

Nous avons décidé d'apporter une vraie diversité sur ce sujet en trouvant d'autres axes de réflexions en commençant par modifier nos habitudes de déplacements, centrés essentiellement dans les zones denses pendant les heures de pointe.

Ces déplacements massifs provoquent de multiples dérèglements en commençant par la pollution autoroutière nocive à l'environnement, sur la santé en générale et sur le stress des usagers se rendant sur leurs lieux de travail.

Ce lieu de travail, implanté dans les grandes régions, engendre inévitablement la montée du prix de l'immobilier obligeant les ménages les plus modestes à s'éloigner provoquant ainsi l'embourgeoisement des centres villes par les familles aux revenus plus importants.

Ces familles, plus aisées, occupent des postes de cadres supérieures avec plus d'autonomie et de flexibilité sur leur travail que sur celui des ouvriers. Ces derniers ont des horaires débutant aux toutes premières heures du jour ou sur différentes plages horaires plus connu sous l'expression trois huit (3 fois 8h). L'éloignement de ces individus de leurs lieux de travail ne fait qu'aggraver leur quotidien et contribue à désorganiser davantage la vie familiale.

Pour rééquilibrer notre société, nous préconisons de modifier les conditions d'accès et d'organisation du travail en commençant par celui des cadres dit autonomes exécutifs.

Nous souhaitons, pour cela, généraliser le télé travail, actuellement pratiqué en France qu'à 15%, et qui aurait pour effet logique une bien meilleure qualité de travail pour ces cadres, des baisses de charges importantes pour les employeurs, de fluidifier les heures de pointes, de diminuer directement la pollution générée par le trafic autoroutier et moins de stress pour les usagers finaux.

À terme, c'est la possibilité, pour ces cadres, de s'éloigner des centres villes afin de permettre aux personnes à revenus plus modeste d'y revenir.

Elaborer un projet éducatif responsable

Réunir les citoyens, transmettre et
rétablir nos valeurs pour lutter contre la
montée des extrêmes.

La citoyenneté enseignée dès le cycle 3



Afin de favoriser le vivre-ensemble et les principes fondateurs de notre Nation, il serait vivement conseiller de sensibiliser nos enfants à ce projet de société dès le plus jeune âge.

Aujourd'hui, malheureusement, le rejet se fait de plus en plus ressentir au plus profond de la société française provoquant régulièrement son lot de deuil.

Pour résorber cette escalade de haine, des solutions ont été proposées sans pour autant en explorer les causes. À l'heure où la xénophobie sous toutes ses formes s'est décomplexée, chercher à masquer cet état de fait ne semble pas être une solution pérenne.

Pour faire du vivre-ensemble une réalité et une fierté nationale, n'attendons plus pour inculquer les valeurs de la citoyenneté dès le plus jeune âge à nos enfants.

En effet, ces notions fondamentales doivent être enseignées au plus tôt, dès l'enfance, si l'on veut balayer certains clichés et faire enfin évoluer les mentalités.

Actuellement, des cycles de formation sur la citoyenneté sont dispensés par les missions locales. Ils forment plusieurs centaines de jeunes issus de quartiers difficiles chaque année, ce qui est un excellent début.

Ceci est une démarche indispensable, et plus que nécessaire mais qui gagnerait à se généraliser sur l'ensemble du territoire au sein de l'École de la République.

Enseignons, sans plus tarder, aux générations de demain les règles de vie, les droits fondamentaux, les devoirs qui nous incombent pour un monde plus ouvert, respectueux des différences et plus juste.

Égalité des chances à l'école

L'École doit garantir les mêmes chances à tous d'accéder à un emploi et d'avoir un avenir dans notre pays. Elle doit aider les plus fragiles à réussir et lutter dans les zones difficiles contre l'échec scolaire et le phénomène de décrochage qui y sont plus prégnants.

➤ Investissement et parrainage

Il faut doter ces écoles de plus de moyens humains, matériels et qualitatifs. En introduisant, par exemple, les nouvelles technologies et cela dès le primaire. En proposant des cours de théâtre et d'interprétation dès la 6ème.

Nous devons également désenclaver certains établissements pour recréer du vivre-ensemble utile à la réussite de tous. En ce sens, nous voulons créer un système de parrainage pour améliorer le niveau et les résultats des élèves en difficulté afin de gommer les disparités (ceux qui ont les moyens de prendre des cours particuliers et les autres). Le principe est le suivant : sur la base du volontariat, des étudiants parrainent des lycéens et parallèlement les lycéens parrainent des collégiens. Les volontaires seront encadrés par un professeur référent, qui veillera à la bonne tenue du système. À terme, ce système de soutien scolaire pourra même être l'objet d'une option pour le baccalauréat.

Pour tendre vers de la mixité sociale, les élèves/étudiants tuteurs seront de préférence recrutés dans des établissements de renom et assisteront des élèves dans des établissements situés en zones plus difficiles.

*“L'égalité a un organe :
l'instruction gratuite et
obligatoire.”*

Victor Hugo

➤ Des ressources humaines adaptée aux besoins

Ce travail ne peut-être productif que si la sphère éducative en est le moteur. En ce sens, nous proposons de faire venir dans les zones difficiles et dans les zones peu attractives des professeurs chevronnés et expérimentés et de mettre fin à l'affectation d'office. Afin d'inciter ces professeurs à venir travailler dans ces zones, nous souhaitons instaurer une prime aux résultats dès la primaire. Les critères d'attribution de cette prime seront les suivants :

- la progression des élèves (courbe des notes/évaluations)
- le taux de réussite par classe dans la matière enseignée (Brevet, Bac)

➤ orientation et prévention au plus tôt, notamment au profit des filières courtes

Beaucoup d'élèves se retrouvent en fin de 3ème au collège sans vraiment savoir ce qu'ils souhaitent faire l'année suivante. Une mauvaise orientation entraîne des retards dans le cursus scolaire, des déceptions et parfois un décrochage. Il faut donc pouvoir informer les élèves, dès la 5ème, des possibilités d'orientation qui leur sont offertes : filière générale, professionnelle, domaine de spécialisation...

Pour ce faire, nous proposons plusieurs moyens :

- D'abord mieux former les conseillers d'orientation pour qu'ils sachent « profiler » les élèves et leur faire des propositions en adéquation avec leurs envies mais surtout leurs capacités.
- Mettre en place des forums dans les collèges pour les 5ème , 4ème et 3ème dans lesquels interviendraient des professionnels, des lycéens, des grandes écoles.

Au lycée, il faut dès la seconde informer les lycéens sur les possibilités de cursus après le baccalauréat : classes préparatoires, écoles de commerce, universités. Là aussi, la création de forums dans lesquels interviendraient des entreprises, des grandes écoles, des étudiants, est indispensable. Il en est de même pour la formation des conseillers d'orientation qui pourront former les élèves à la rédaction de CV, de lettres de motivation, à la manière de mener un entretien etc...

Plus généralement, il faut valoriser les filières d'apprentissage : tous les élèves n'ont pas forcément envie d'intégrer un cursus général. Les forums auront cet intérêt de valoriser les filières professionnelles. Et comme, les parents doivent intégrer absolument ce processus, ces derniers pourront participer à ces forums pour aider leurs enfants dans leurs choix d'orientation.

N'oublions pas que c'est à l'école que l'on forme les citoyens de demain.

➤ Intégrer et scolariser tous les enfants sans exception



Aujourd'hui beaucoup de familles doivent lutter avec acharnement contre l'administration de l'éducation nationale pour faire scolariser leur enfant en situation de handicap. C'est inadmissible, que l'on écarte du milieu scolaire, un enfant sous prétexte que sa scolarisation représenterait un coût trop élevé pour la communauté. Cela n'est pas notre conception de la solidarité.

Évidemment pour les enfants nécessitant des traitements médicamenteux lourds ou des soins médicaux, il est préférable qu'ils soient accueillis dans des établissements adaptés, mais pour tous les autres l'établissement classique doit être la règle. Pour aider la sphère enseignante, des formations seront dispensées pour les volontaires et des éducateurs seront mis à disposition des établissements.

➤ Une école publique du vivre-ensemble

Pour faire suite aux nombreux débats scandaleux autour du halal, notamment dans les écoles, nous souhaitons la mise en place de self dans les établissements scolaires.

Chaque élève pourra y manger des plats répondants à ses exigences médicales ou à ses convenances personnelles.

En plus de permettre à tous les élèves de déjeuner ensemble, quel que soit leurs régime alimentaire, le self permet aussi de responsabiliser les enfants sur la nécessité d'une alimentation saine et sur le gâchis alimentaire

« je ne prends que ce que je mange ».

➤ Abrogation de la circulaire Châtel

La Circulaire Chatel , signée le 27 mars 2012, stipule que les mères de famille accompagnant les enfants lors des sorties scolaires ont l'interdiction de « porter des signes religieux ostentatoires ».

Nous souhaitons l'abrogation pure et simple de la circulaire Châtel. Comment pouvons-nous interdire à des parents d'élèves portant un turban, un voile ou une kippa...de participer à la vie scolaire de leur enfant ?

L'école ne peut fonctionner correctement sans le concours des parents, il en va de la réussite de tout le système.

TOUS les parents ont le droit de participer et d'accompagner les classes aux sorties scolaires.

➤ Lutter contre l'échec scolaire

Cela concerne deux types de population :

ceux qui ne sont plus scolarisés et sans activité professionnelle

ceux qui sont encore scolarisés

1. On ne peut pas laisser sur le bas-côté de la route nombre de nos jeunes concitoyens, sans activités, sans perspectives d'avenir.

Nous proposons un recensement obligatoire de tous les jeunes de moins de 20 ans non scolarisés et sans emplois.

A l'issue de ce recensement :

a/ Pour ceux qui bénéficient de minimas sociaux :

S'ils souhaitent reprendre une scolarité il leur sera proposé de reprendre un cursus scolaire en adéquation avec leurs compétences et leurs choix d'orientation

S'ils souhaitent intégrer la vie active ils pourront bénéficier de formations : rédaction de CV, de lettre de motivation, conduite d'entretien, présentation, formation professionnelle dans des domaines particuliers etc...

Dans ce dernier cas des emplois prioritaires leur seront proposés dans des domaines qui correspondent le plus possible à leurs profils et pour lesquels il est difficile de recruter.

En cas de refus, ils devront en contrepartie des minimas sociaux qu'ils perçoivent, accomplir une activité d'utilité publique jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi.

b/ Pour ceux qui ne bénéficient pas de minimas sociaux :

S'ils souhaitent reprendre une scolarité, il leur sera proposé de reprendre un cursus scolaire en adéquation avec leurs compétences et leurs choix d'orientation

S'ils souhaitent intégrer la vie active ils pourront bénéficier de formations : rédaction de CV, de lettre de motivation, conduite d'entretien, présentation, formation professionnelle dans des domaines particuliers etc...

Dans ce dernier cas des emplois prioritaires leur seront proposés dans des domaines qui correspondent à leurs profils et pour lesquels il est difficile de recruter.

2. Pour les élèves en échec ou en rupture avec l'école, les raisons et les causes de cet échec varient d'un élève à l'autre. Toutefois, des mesures générales et simples permettent de contenir ce phénomène hélas grandissant :

Faire intervenir un médiateur externe qui sera chargé de faire renouer l'élève avec son environnement scolaire notamment

Réaliser un bilan des connaissances et des compétences acquises et de ses choix d'orientation afin de l'orienter objectivement

Travailler avec des exemples de réussite (sportifs, chefs d'entreprise, salarié, artisan) issus du tissu socio-économique du lieu de l'établissement fréquenté par l'élève.

« l'éducation consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne, à la fois comme individu et comme membre d'une société régie par la solidarité. »

Gaston Mialaret
(introduction aux
sciences de
l'éducation)



La 3^{ème} langue la plus parlée dans le monde bannie de l'Enseignement

L'arabe est la troisième langue la plus parlée au monde après le mandarin et l'anglais. Il est pourtant surprenant qu'elle soit si peu présente dans les collèges et lycées de nos établissements publics.

Dans le courant des années 1990, l'enseignement de l'arabe est devenu la victime de choix politiques qui ont conduit à donner à cette discipline l'image d'une matière "à risque". Malgré une forte demande de la part des élèves et l'initiative de Claude Allègre d'augmenter significativement le nombre de postes au CAPES et à l'agrégation, les créations de postes sur le terrain n'ont jamais suivi.

La raison provient des chefs d'établissements réticents à l'idée d'ouvrir des classes de langue arabe tant dans les établissements défavorisés, où l'on craint que cette langue ne contribue à la ghettoïsation de ces écoles, que dans les lycées de centre-ville où l'on craint que l'ouverture de cette option attire des populations dites "à problèmes".

Au lieu de sensibiliser les chefs d'établissement à cet enjeu, les ministères qui se sont succédés, ont décidé de réduire ou de fermer les concours de recrutement des enseignants d'arabe. On se souvient encore de la tribune de Luc-Willy Deheuvels et de F. Lagrange, président du jury du CAPES d'arabe en 2004, publiée dans Libération intitulée "La langue arabe, un enjeu social" où ils attirèrent l'attention sur l'importance d'un enseignement de l'arabe dans des conditions scolaires conventionnelles, et en mettant en garde contre l'abandon de cette langue aux associations communautaires. Cet appel avait été suivi en 2009 par celui de Brigitte Perucca qui publia dans l'édition du Monde, un article intitulé "La langue arabe chassée des classes".

Nous demandons que ces appels soient enfin pris en compte et nous œuvrerons pour que la Ministre de l'éducation, les Sénateurs, les Chefs d'établissements et le corps enseignant tout entier puissent se mobiliser autour de cette question afin de contrer cette injustice et que soit enfin proposé aux collégiens et lycéens, la langue arabe.

Placer l'Homme au cœur des préoccupations

**Le bien-être de la personne, le respect
de l'être humain, de sa sécurité et de
sa dignité est un devoir qui nous
concerne tous.**



La famille

Celle-ci est le socle moral et fédérateur de la société sur bien des aspects de la vie quotidienne. Malheureusement, depuis plus de cinquante ans, elle est régulièrement attaquée, maltraitée voire ridiculisée jusqu'aux plus hautes institutions de notre pays.

Il est de notre devoir de sauvegarder le rôle salvateur de la famille et de la valoriser afin de bâtir une société solide basée sur l'échange, le respect et le partage.

À l'heure où des chartes et circulaires douteuses fleurissent en totale contradiction avec les principes et droits internationaux, à l'heure où des élus osent proclamer publiquement que 'Les enfants n'appartiennent pas à leurs parents', il est urgent de rappeler l'importance capitale de la famille et de son rôle essentiel dans l'éducation des enfants.

Rappelons, à juste titre, l'article 14 de la convention internationale des Droits de l'enfant stipulant: *1. Les États parties respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion.*

2. Les États parties respectent le droit et le devoir des parents ou, le cas échéant, des représentants légaux de l'enfant, de guider celui-ci dans l'exercice du droit susmentionné d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.

3. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut être soumise qu'aux seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires pour préserver la sûreté publique, l'ordre public, la santé et la moralité publiques, ou les libertés et droits fondamentaux d'autrui '.

Alors que les valeurs essentielles de socialisation, de solidarité et de transmission du patrimoine sont transmises par la famille, rappelons donc cette réalité, mise à mal aujourd'hui et dégradée année après année.



Protéger et accompagner nos aïeux

Dans notre société de plus en plus individualiste, nous devons être solidaires des plus vulnérables.

Parmi eux, se trouvent nos séniors qui sont souvent les premières victimes de l'isolement, de la pauvreté, de l'insécurité, etc...

Il faut permettre à nos séniors de vivre au sein de leur famille ou de rester autonome le plus longtemps possible en apportant une aide financière aux familles ou aux séniors concernés.

Les bénéficiaires de minimas sociaux, ou les chômeurs pourront en contrepartie s'occuper de personnes âgées, et les assister dans leurs tâches quotidiennes.

En développant davantage les services à la personne, cela permettrait réellement d'aider les personnes dépendantes (handicapées, malades, trop âgées...) et de créer des emplois nouveaux.

Il faut donc favoriser le développement de ces métiers par des incitations fiscales et des mesures d'accompagnement concrètes.



Garde d'enfants

Nous devons favoriser la création de crèches, tant municipales que privées, afin d'aider les jeunes parents, dans ce « *No man's land* » de la garde d'enfants.

Trop de parents, aujourd'hui encore, ont du mal à faire garder leurs enfants dans des structures adaptées, faute de places. Certains se mettent sur des listes d'attentes des mois avant la naissance de leur bébé. Une situation anormale qui ne semble pas trouver de solution.

Résultat, c'est bien souvent la mère qui est contrainte de prendre un congé parental en se retrouvant pénalisée sur le plan professionnel.

Au même titre qu'il existe une obligation légale pour les communes de disposer d'un parc de logements sociaux, nous devons également obliger les communes par un dispositif similaire de disposer d'un nombre de crèches (publiques ou privées) qui puissent répondre aux besoins des citoyens actifs.



Rendre à la femme ses pleins droits



Les droits fondamentaux de la femme ont évolué au fil des révolutions et des régimes politiques de l'Histoire de France.

La femme fut d'abord mentionnée comme simple individu sans aucun droit particulier dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen avant de gagner le droit au divorce, à l'enseignement, au travail, mais aussi celui de voter jusqu'à celui d'avorter.

Des femmes ont permis, par leur combat d'abolir ces inégalités sociales, politiques, juridiques, économiques et culturelles dont elles étaient victimes. Ce fut le cas d'Olympe de Gouges qui publia, dès 1791, la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, ou Théroigne de Méricourt qui appela le peuple à prendre les armes en participant à la prise de la Bastille. Certaines d'entre elles connurent la prison ou l'échafaud suite à leurs actions politiques.

La distance parcourue est aujourd'hui impressionnante mais la lutte est malheureusement loin d'être finie. D'autres inégalités persistent, et les mentalités ne suivent pas forcément avec l'évolution démocratique qu'a connue notre nation depuis la Révolution Française.

En politique par exemple, les femmes sont sous-représentées. Elles ne sont présentes qu'à 26,6% au sein de l'Assemblée Nationale et 21% au Sénat. Il en va de même avec le niveau de rémunération. Dans le secteur privé, le salaire des femmes pour un poste identique est inférieur de 28% à celui des hommes.

Nous avons fait le choix politique de lutter contre ces inégalités qui touchent aujourd'hui encore la femme. La femme a le droit d'exercer les mêmes fonctions avec la même rémunération qu'un homme. Dire cela, c'est du bon sens et pourtant c'est loin d'être le cas, tant dans les petites, que moyennes ou grandes entreprises.

Aujourd'hui des lois sont votées pour restreindre les femmes dans leurs libertés élémentaires de croyances ou de convictions personnelles, leur niant ainsi le libre droit de travailler, d'étudier, de s'exprimer et même de circuler. Car, au final, un état dit démocratique et laïc, interdisant à une élève voilée d'avoir accès à la connaissance, à une nounou portant le voile de garder des enfants, est en total contradiction avec nos valeurs présumées.



ENSEMBLE CONTRE LE RACISME

La lutte contre la parole xénophobe

L'islamophobie est le mal de cette décennie et cela depuis les attentats du 11 septembre 2001. Ce phénomène s'est encore accentué avec les attentats contre Charlie Hebdo en mettant à l'index nombre de nos concitoyens de confession musulmane supposée ou avérée.

Nous devons lutter contre ce fléau qui est alimenté par des partis politiques qui n'ont à cœur que le pouvoir et qui stigmatisent et discriminent pour plaire à un électorat fuyant. Il s'agit malheureusement aussi d'une stratégie pour occulter les vrais problèmes de tous les français : crise, pouvoir d'achat, chômage, logement...

➤ Lutter contre tous les racismes sans hiérarchisation

Toutefois l'explosion de l'islamophobie ne doit pas nous faire oublier, les autres formes de racisme : négrophobie, antisémitisme...

Aussi nous pensons que toutes les formes de racismes et de xénophobies doivent être combattues avec la même vigueur : arrêtons de les hiérarchiser entre elles. L'injustice doit reculer partout et tous nos concitoyens doivent être défendus et protégés de la même manière face à l'intolérance et la violence de la discrimination.

Nous déplorons la partialité délibérée de nos dirigeants sur ces sujets sensibles, partialité qui ne fait qu'exacerber les inégalités et alimenter les tensions au sein de la communauté nationale.

Délinquance juvénile

La délinquance gagne du terrain sur tout le territoire, en zones urbaines comme rurales.

Pour lutter contre la petite délinquance et la délinquance des mineurs, nous proposons d'introduire d'office des travaux d'intérêt général (TIG) et de développer le port du bracelet électronique. Cette mesure a un triple objectif :

- 1 désengorger les prisons déjà surpeuplées
- 2 éviter la récidive des primo-délinquants venant au contact de délinquants dangereux
- 3 maintenir du lien social et familial

Durant l'exécution de sa peine, le délinquant devra reprendre une scolarité ou exercer une formation en vue d'intégrer la vie active (cf. point 4, ÉDUCATION/SCOLARITÉ). La peine sera assortie d'une formation obligatoire à la citoyenneté.

➤ Exemplarité de la police

Une cité a besoin d'une police exemplaire et parfaitement intègre. Sans condamner un corps de métier à cause des agissements d'une minorité, nous ne pouvons tolérer les dérapages et bavures de ceux qui incarnent l'ordre, la justice et la loi.

Les fonctionnaires de police poursuivis pour des faits de violences, de crimes ou de manquements au code de déontologie, devront répondre de leurs actes devant les tribunaux comme n'importe quel autre citoyen. L'administration ne pourra plus prendre en charge la procédure judiciaire ainsi que les frais de justice. Ceux-là seront à la charge exclusive du défendeur.

Le fait d'être fonctionnaire de police sera une circonstance aggravante pour ceux poursuivis pour corruption ou ayant eu des agissements crapuleux.

Enfin, nous sommes contre les affectations des plus jeunes policiers dans les zones les plus sensibles. Ces zones ont besoin de policiers expérimentés et correctement formés capables de gérer des situations stressantes.

OUI

à une vie politique plus saine!
à plus de transparence,
d'écoute, de respect du peuple!

Moraliser la politique

Nous vivons une défiance qui va crescendo vis-à-vis des politiques de notre pays.

Ces derniers depuis leur tour d'ivoire sont déconnectés de la réalité quotidienne de nos concitoyens. Il faut moraliser la vie politique et avoir le courage de réformer nos outils démocratiques pour que la politique soit au service de notre pays et non l'inverse. Sur ce sujet nous proposons :

- La fin du cumul des mandats : 1 homme ou une femme politique = 1 mandat. De notre point de vue, il est inconcevable de traiter les préoccupations des citoyens sans présence assidue aux postes que nous leur avons confiés (cf. taux d'absentéisme à l'assemblée nationale ou au sénat)
- Chaque député qui a acquis son local de permanence à l'aide de l'IRFM (indemnité représentative de fin de mandat : 5770 euros brut) devra à son départ le céder à un nouveau député ou le vendre et restituer le montant à l'État ;
- La réduction du nombre des députés et du nombre des sénateurs
- L'application de la réforme des retraites aux députés et sénateurs politiques : principe d'exemplarité notamment en période de crise ;
- Que le fait d'être élu de la République soit repris comme une circonstance aggravante en cas de poursuites pénales notamment liées à l'emploi de propos racistes ou xénophobes ou de détournement de fonds publics etc... et prononcer d'office la perte de son mandat et son éligibilité ;
- Indexer annuellement le montant des indemnités des parlementaires et sénateurs sur le taux de croissance ou de récession économique enregistré par l'INSEE pour l'année écoulée

Le « millefeuille institutionnel » (région, département, agglomération, communauté de communes, commune...) coûte de l'argent à la collectivité et génère une inertie dans l'action qui contribue lourdement au désaveu de la politique par de plus en plus de citoyens. Nous devons simplifier nos modes de fonctionnement et réfléchir à réduire le nombre d'élus ainsi que le nombre d'organes de gouvernance dont les prérogatives ne sont claires pour personne.

Droit de vote aux étrangers

Actuellement, les étrangers n'ayant pas la nationalité Française sont exclus du droit de vote pour les élections locales et législatives.

En 1981, François Mitterrand avait fait de la question du droit de vote des étrangers aux élections politiques locales, une de ses propositions dans son programme de campagne. Malheureusement il ne l'a jamais mise en application durant ces deux mandats. L'UMP et le PS le promettent également, sans jamais le mettre en place.

Le 14 février 1989, le parlement européen a voté une résolution demandant aux pays membres d'accorder le droit de vote aux élections locales à l'ensemble des étrangers vivant et travaillant sur leur territoire.

Les Pays-Bas, l'Irlande, le Danemark et la Suède ont mis en application cette résolution mais la France a toujours refusé de s'y soumettre.

Cette réforme tarde à arriver en France alors que les résidents étrangers participent au même titre que les citoyens français à la vie économique et sociale du pays. Ils bénéficient des mêmes libertés fondamentales et des mêmes droits sociaux qu'un citoyen français puisqu'ils sont assujettis à l'impôt et contribuent donc à la richesse nationale. Cependant, contrairement à l'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ils ne peuvent constater la nécessité de cette contribution publique puisqu'ils ne peuvent élire de représentants.

Nous, Démocrates Musulmans Français souhaitons faire respecter cette résolution du parlement européen afin d'offrir le droit de vote aux étrangers résidant dans notre pays depuis plus de cinq ans et s'acquittant de leurs impôts, aux élections locales. C'est l'application même du principe d'égalité hérité de la Révolution Française : « **Mêmes droits, mêmes devoirs** ».

Guider les États pour la dignité des peuples

Face à la montée des extrêmes il est
urgent de réunir les peuples avec des
partenaires solides.

ISLAM HORS
D'EUROPE ☺

ICI C'EST
CHEZ NOUS ☺

L'Europe face à la montée de l'Islamophobie

De l'Autriche au Danemark, en passant par la Hollande jusqu'en Grèce, le doux rêve de Démocratie, d'Union et de Droit de l'Homme semble être de plus en plus menacé par ces courants identitaires qui militent contre l'Autre et contre la paix sociale. Actuellement, on assiste à une radicalisation de ces multiples partis xénophobes qui axent leurs attaques contre l'Islam et prêchent la haine des Musulmans.

Amnesty international a dénoncé en avril 2012, dans un rapport intitulé *"Choix et préjugés, la discrimination à l'égard des Musulmans"*, les différentes formes de discriminations qui touchent les Musulmans vivant dans plusieurs pays européens tant sur le marché du travail, qu'à l'école et qui insiste sur le manque cruel de lieux de culte. En effet, le chômage frappe beaucoup plus les Musulmans que les non-Musulmans et ce sont surtout les femmes qui le subissent de plein fouet. Pourtant, des lois anti-discrimination existent dans ces pays mais ne semblent pas être appliquées. Le secteur privé invoque le fait qu'une tenue sous-entendant la conviction religieuse d'un de ses salariés soit incompatible avec l'image de marque de l'entreprise et risque de déplaire à ses clients.

De plus, en l'espace de quelque années seulement, de nombreux pays, comme la France, la Belgique, la Suisse et les Pays-Bas, ont interdit aux élèves de porter le foulard ou d'autres vêtements religieux à l'école avec la mise en place de lois discriminatoires. C'est aussi ce que dénonce Amnesty international dans son rapport : *"les autorités françaises mentionnent la nécessité de faire respecter le principe de laïcité dans les écoles. Amnesty International maintient que la laïcité n'est pas, selon le droit relatif aux droits humains, un motif légitime de restreindre la liberté d'expression et la liberté de religion ou de conviction."*

Ces discours et ces lois anti-musulmans, conduisent également, les personnes les plus fragiles psychologiquement, à commettre des actes d'une violence inouïe comme celui d'Alex Wiens, un allemand de 28 ans, qui avait tué d'une quinzaine de coups de couteau une jeune femme égyptienne Marwa el-Sherbini en raison de son port du voile en 2009. La jeune femme, âgée de 32 ans, était enceinte de trois mois au moment des faits. Plus récemment, le 13 janvier dernier dans le village du Beucet au Vaucluse, c'est un musulman de 47 ans, Mohammed El Makouli, qui fut poignardé par dix-sept coups de couteau par un voisin sous les yeux de son épouse. Les attaques à l'arme lourde ont explosé en Europe depuis le début de l'année à l'encontre des lieux de cultes musulmans.

Nous, Démocrates Musulmans Français, voulons arrêter ces dérives dirigées par les politiques afin d'éviter une guerre civile dirigée contre l'Islam et les Musulmans en Europe.

Cela ne pourra avoir lieu sans notre présence au sein du parlement européen afin d'apporter notre vision d'une Europe apaisée, en accord avec ses principes et œuvrant pour les Droits de l'Homme et des citoyens.

Paix au Proche-Orient



La France doit être impartiale et juste dans le traitement de ce dossier et faire tout ce qui est en son pouvoir pour que Palestiniens et Israéliens puissent arriver à un accord de paix

En effet, l'Europe peine à trouver une position juste à tenir sur la résolution de ce conflit ni même à mettre un frein à l'implantation des nouvelles colonies en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (résolution 58/292 du 14 mai 2004 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la notion de « territoire palestinien occupé, incluant Jérusalem-Est »).

Nous devons nous mobiliser afin que la Palestine soit enfin officiellement reconnue comme pays par l'ONU et par l'Union Européenne.

Il est essentiel d'arrêter le blocus de Gaza, de demander la libération des prisonniers politiques palestiniens, des enfants et de placer le peuple palestinien sous la protection internationale.

Pour y parvenir, il est essentiel de compter sur l'appui de partenaires solides et variés.

Les cartes de l'économie et des grandes puissances sont en train d'être redistribuées. Si nous voulons compter demain parmi les premiers, la France doit renforcer ses partenariats économiques avec les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud) mais aussi avec l'Argentine, le Moyen-Orient et le Maghreb.

La France doit s'affirmer et nous devons devenir avec l'Allemagne et les autres pays européens, des meneurs plutôt que des suiveurs.

Nos intérêts ne convergent pas systématiquement avec ceux des USA et c'est en ce sens, que nous devons marquer notre indépendance sur le plan de la géostratégie internationale.

Contact courrier@udmf.org



You Tube



**Union des Démocrates
Musulmans Français**

La diversité est un trésor

<http://udmf.fr>